



Réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre : difficultés et perspectives

Mardi 6 juin, de 14 h 00 à 17 h 30,
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Auditorium Séquoïa
PARIS LA DEFENSE

En 2003, la France s'est engagée devant la communauté internationale à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 1990 et 2050, objectif désigné par l'expression « facteur 4 ». Ces quatre dernières années, les politiques de lutte contre les émissions de CO₂ ont sensiblement évolué. Le contexte semble aujourd'hui plus favorable, la consommation énergétique stagne et les émissions reculent mais à un rythme encore insuffisant. Si la France veut respecter son engagement climatique à l'horizon 2050, elle devra donc accélérer l'allure.

La première séance du cycle Défi climat 2017 dressera ainsi le bilan des mesures engagées ces dernières années, analysera les difficultés rencontrées et étudiera les perspectives pour les années à venir.

Participeront notamment à cette séquence :

Stéphanie Barrault, responsable de projets à MINES Paris Tech

Jérôme Boutang, directeur général du CITEPA

Anne Bringault, chargée de la coordination pour les ONG des activités sur la transition énergétique, Réseau Action Climat - RAC

Gilles Croquette, chef de bureau à la direction générale de l'énergie et du climat, ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer

Philippe Delacote, chargé de recherches à l'INRA Nancy

Alain Maugard, président de Qualibat

Jacques Percebois, professeur d'économie à l'Université de Montpellier

Vincent Benezech, analyste au Forum international des transports de l'OCDE
et des représentants de ENGIE, VEOLIA et du CREDOC

Participation gratuite sous réserve d'inscription en ligne.

► [Programme et inscription](#)

Contact : [Dominique Jacquot](#) ou [Florette Faure](#)

Le cycle Défi climat est organisé par l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) et l'Institut de formation de l'environnement (IFORE), avec l'appui de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et de la Chaire Économie du climat.



Suivez l'IGPDE sur [LinkedIn](#)®

